

Tarif des douanes

Nous aurons également à nous occuper d'un certain nombre de projets qui feront suite aux négociations multilatérales, les négociations Tokyo comme on les appelle, lesquelles mesures seront présentées à la Chambre je l'espère bien, plus tard cet automne. La rédaction des modifications qui découlent des négociations commerciales multilatérales et d'autres textes législatifs connexes qui portent sur des questions non tarifaires négociées à Tokyo a exigé énormément de travail.

J'espère que les députés appuieront ce projet de loi et que nous pourrons le faire adopter rapidement afin de pouvoir passer à l'étude des autres questions dont nous serons saisis pendant la session. Je propose donc que ce bill soit lu pour la deuxième fois.

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur l'Orateur, à l'étape de la troisième lecture du bill visant à mettre en application les modifications apportées à la loi de l'impôt sur le revenu proposées dans le cadre du dernier budget, le ministre des Finances a bien voulu admettre qu'il ne savait pas ce qu'il faisait. Une telle franchise de sa part est vraiment peu ordinaire et tout à fait louable. Par contre, en appuyant sans réserve la teneur du bill C-18, on peut dire que, jusqu'à un certain point du moins, il sait ce qu'il fait; il dit en effet à la Chambre qu'il souhaite la voir adopter les modifications aux tarifs douaniers que l'ancien gouvernement lui avait recommandées avant les élections.

Encore une fois, je me dois de constater que la première réaction du nouveau gouvernement à la demande de l'électorat, qui réclame une réorientation et une nouvelle politique économique, ainsi qu'il ressort du scrutin, a été de reprendre à son compte devant la Chambre les mesures budgétaires proposées par les libéraux avant les élections. On peut conclure, comme nous l'avons fait dans mon parti, que le parti conservateur avait tort de prétendre avant et pendant les élections qu'il avait une idée claire des besoins du pays, et des idées nouvelles pour y faire face. Nous avons un nouveau gouvernement, et sa première grande mesure économique consiste à demander à la Chambre d'adopter le budget du gouvernement libéral précédent.

● (1600)

Comme le ministre l'a signalé, la principale nouveauté de ce bill, c'est d'appliquer les modifications du tarif douanier des fruits et légumes que recommandait en grande partie, mais non entièrement, un rapport de la Commission du tarif. Ce rapport a été publié après une longue étude de la Commission. Si j'ai bonne mémoire, la Commission a accordé de nombreuses audiences publiques et entendu non seulement les représentants des maraichers canadiens, mais les conserveurs et au moins un groupe de consommateurs.

Les recommandations de la Commission du tarif, qui ont été adoptées en grande partie par le gouvernement précédent et présentées à la Chambre dans la motion de voies et moyens d'avant les élections cherchaient à réaliser un juste équilibre entre les exigences des producteurs et celles des consommateurs. Il est permis de discuter divers points du tarif présenté, mais cet objectif d'un juste équilibre entre les intérêts des producteurs et ceux des consommateurs, lancé par le gouvernement précédent et repris par le nouveau gouvernement, est réalisé dans une grande mesure par le bill à l'étude.

[M. Crosbie.]

Je ne vais pas prendre le temps d'examiner en détail aujourd'hui les dispositions très techniques de ce bill. Je pense que l'étape du comité plénier convient mieux à un débat de ce genre. De toute façon, ce qui compte c'est que le nouveau ministre des Finances (M. Crosbie) recommande à la Chambre d'adopter ce bill en disant, si j'arrive à retrouver ses termes exactement, qu'il donne son appui enthousiaste à ces mesures.

Nous n'allons pas retarder indûment l'étude de ce bill. Nous voulons que le gouvernement s'attèle à la tâche de présenter son propre budget à la Chambre. Nous voulons que le gouvernement présente ses propres idées, s'il en a, sur les modifications à apporter à la loi de l'impôt sur le revenu, ainsi qu'à la loi des droits de douane et de la taxe de vente, pour satisfaire aux besoins du pays et de la population.

Nous ne voulons pas donner au gouvernement conservateur ne serait-ce que l'ombre d'une excuse pour retarder la présentation à la Chambre d'un nouveau budget. Nous voulons voir comment le gouvernement s'acquittera de la mission qu'il a si ardemment réclamée aux Canadiens au cours des élections. Pendant la campagne, il avait sollicité les voix des Canadiens en faisant un tas de promesses très précises sur ce qu'il ferait pour assister l'économie canadienne.

Tout ce que nous avons vu jusqu'ici, c'est un gouvernement qui n'a pas tenu ses promesses et qui a mis en application la politique du gouvernement précédent, ce à quoi je ne trouve rien à redire, jusqu'à un certain point. Le nouveau gouvernement ne s'est pas rendu compte que même si les mesures du budget précédent étaient excellentes au moment où elles ont été présentées et qu'elles sont encore bonnes, que les changements de circonstance comme l'augmentation du prix du pétrole qu'a imposée l'OPEP, la confirmation de la récession aux États-Unis, le début de ralentissement économique dans notre pays, exigent que l'on prenne de nouvelles mesures pour contrebalancer au moins en partie les effets négatifs de ces changements et pour aider à donner à l'économie canadienne une orientation nouvelle et nécessaire que se fonderait sur l'adoption d'une stratégie industrielle. Nous avons besoin d'un programme qui soit dirigé par le gouvernement mais qui exige également une étroite collaboration entre les salariés et les patrons. Il faudrait que ce programme s'attaque enfin aux problèmes de structure de notre économie, entre autres l'importance du contrôle étranger sur notre économie, une situation qui présente des avantages, mais dont les inconvénients sont devenus de plus en plus évidents au cours des dernières années.

Le ministre a dit qu'en adoptant ce bill on garderait en vigueur un grand nombre de tarifs temporaires qui auraient normalement pris fin cette année au mois de juin. Le ministre demande à la Chambre de maintenir ces tarifs temporaires jusqu'à ce qu'il présente à la Chambre un bill mettant en application les résultats des dernières négociations de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce qui ont été publiés il y a quelques mois.

J'espère qu'à la fin de ce débat ou au cours des travaux en comité plénier, le ministre nous précisera à quelle date il présentera ses amendements à la Chambre en vue de mettre en application ces modifications tarifaires du GATT. Est-ce que ce sera dans ce budget, ou plus tard, et dans ce dernier cas, dans combien de temps? Je pense qu'il est essentiel de modifier